

## Formation : Construire son projet agroforestier en viticulture

- Objectifs :
  - Comprendre et mettre en œuvre des pratiques agroforestières et agroécologiques adaptés à la vigne pour créer un écosystème résilient, autonome et durable.
  - Les apprenants seront capables d'élaborer un projet concret, phasé dans le temps et chiffré d'aménagement agroforestier pour leur propre vignoble, en tenant compte des interactions entre la vigne, ses plantes compagnes, les cycles hydriques, la biodiversité et les contraintes économiques et légales
- A qui s'adresse cette formation :
  - Vignerons/vigneresses souhaitant améliorer la résilience de leur vignoble et adopter des pratiques agroécologiques.
  - Néo-vignerons en phase d'installation ou de conversion vers une viticulture durable.
  - Techniciens viticoles et conseillers agricoles désireux de développer leurs compétences en agroforesterie appliquée.
  - Amateurs éclairés ou passionnés souhaitant mieux comprendre les interactions entre la vigne et son environnement.
- Prérequis :

Aucun diplôme spécifique requis.  
Une expérience ou un projet en lien avec la vigne est recommandé.
- Durée et catégories d'activités pédagogiques :

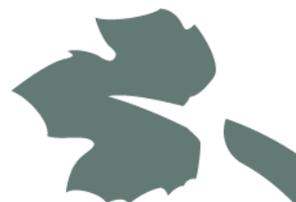
Formation en présentiel sur 4 jours  
**28 heures** réparties sur 4 jours de formation (7 heures par jour) sur 2 x 2 jours

  - Théorie, présentation, étude de cas et échanges : 14h (50%)
  - Atelier pratique : 6h (21%)
  - Diagnostic et Observation : 4h (14%)
  - Conception et projets : 4h (14%)

Programme mis à jour le 30/01/2025

**SB WINE CONSULTING**  
+33 (0)6 15 96 75 32  
sandrine@sbwineconsulting.fr  
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES  
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025  
TVA / FR76 353 261 860  
APE / 2829 B





- Dates, lieux et tarifs :
- **INTER Entreprises** : Formation en présentiel pour les 4 jours :

Jour 1 et 2 :

Domaine Elian Daros  
Laclotte, 47250 Cocumont

Jour 3 et 4 :

Ferme de Jean-François Agut  
32190 Vic Fezensac

Nombre maximum de stagiaires : 15 personnes

Nombre minimum de stagiaires : 12 personnes

Horaires : 9h-12h30 et 14h-17h30

Date : 13 et 14 mars 2025 (Elian Daros) et 17 et 18 avril (Jean-François Agut)

**Tarif : 980€ TTC/ participant**

- Programme et déroulé pédagogique :

## Module 1 : Introduction à l'agroforesterie et diagnostic de l'existant (7 heures)

**Objectif global du jour** : Comprendre les fondements de l'agroforesterie, analyser l'état initial d'un vignoble, et poser les bases d'un diagnostic pour un projet agroécologique.

- Jour 1 : 7h de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

Modalité pédagogique : présentiel

Matinée : 3.5h

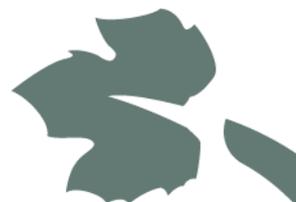
### 1. Introduction à l'agroforesterie (1h en salle)

- Définition et principes fondamentaux

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
+33 (0)6 15 96 75 32  
sandrine@sbwineconsulting.fr  
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES  
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025  
TVA / FR76 353 261 860  
APE / 2829 B





- Co-évolution de la vigne et des arbres : Physiologie originelle et rôle des arbres dans l'écosystème viticole

- Bénéfices des arbres, haies et éléments du paysage pour la vigne

## 2. Paysages, territoires et bassins versants (1,5 h en salle)

- Comprendre le rôle du paysage dans la gestion hydrique et la biodiversité.

- Identification des enjeux à l'échelle territoriale (circulation de l'eau, continuités écologiques).

## 3. État des lieux du vignoble et de la végétation ligneuse existante (1 h sur le terrain)

- Observation de l'existant : végétation ligneuse, état des sols, biodiversité.

- Notions de diagnostic initial.

PAUSE REPAS : 12h30 à 14h15 (à la charge du participant)

Après-midi : 3,5 h

## 4. La vigne, ses plantes compagnes et d'avenir (2 h en salle)

- Interactions entre la vigne et ses plantes voisines (plantes fixes, engrais verts, compagnonnage).

- Introduction aux plantes favorisant la biodiversité et la résilience du vignoble.

## 5. Gestion de l'existant et valorisation de la matière broyée (1,5 h sur le terrain)

- Valorisation des résidus ligneux comme apport de fertilité aux sols (mulch, BRF).

- Techniques de broyage et répartition des matières.

## Module 2 : Biodiversité et conception d'un projet agroforestier (7 heures)

**Objectif global du jour :** Découvrir les interactions entre la biodiversité et la vigne, et apprendre à concevoir un système agroécologique durable grâce à un diagnostic approfondi.

➤ **Jour 2 :** 7h de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

**Modalité pédagogique :** présentiel

**Matinée :** 3,5 h (en salle)

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
+33 (0)6 15 96 75 32  
sandrine@sbwineconsulting.fr  
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES  
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025  
TVA / FR76 353 261 860  
APE / 2829 B





## 6. Les oiseaux et les insectes au service du système viticole (1,5 h en salle)

- Rôle des auxiliaires naturels (oiseaux, chauves-souris, insectes).
- Création d'habitats pour favoriser leur présence (nichoirs, haies, corridors).

## 7. Principes de l'hydrologie régénérative en agroforesterie (2 h en salle)

- Gestion de l'eau : ruissellement, infiltration, stockage naturel.
- Notions d'aménagement des bassins versants et sols viticoles.

PAUSE REPAS : 12h30 à 14h15 (à la charge du participant)

Après-midi : 3,5 h (sur le terrain)

## 8. Conception et diagnostic pour un système agroécologique (2 h)

- Élaboration d'un diagnostic : analyse des sols, de l'eau, de la végétation.
- Notions de design agroécologique : objectifs globaux et locaux.

## 9. Régénération naturelle assistée (1,5 h)

- Bases de la botanique pour reconnaître les ligneux présents.
- Encourager la régénération naturelle au vignoble : techniques et suivi.

## Module 3 : Mise en pratique de l'agroforesterie et réflexion personnelle (7 heures)

Objectif global du jour : Appliquer les connaissances acquises pour concevoir un projet agroforestier personnel, en tenant compte des aspects techniques, écologiques et économiques.

➤ Jour 3 : 7h de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

Modalité pédagogique : présentiel

Matinée : 3,5 h (en salle)

## 10. Conception d'un système agroforestier adapté à la vigne (2 h)

- Choix stratégiques : arbres, haies, timing, objectifs (ombrage, protection, biodiversité).
- Plans de plantation : disposition et espèces.

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
+33 (0)6 15 96 75 32  
sandrine@sbwineconsulting.fr  
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES  
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025  
TVA / FR76 353 261 860  
APE / 2829 B





### 11. Itinéraires techniques phasés et dynamiques (1,5 h)

- Établissement d'étapes progressives dans l'aménagement agroforestier.
- Gestion financière et planification de la main-d'œuvre.

PAUSE REPAS : 12h30 à 14h15 (à la charge du participant)

Après-midi (3,5 h)

### 12. Atelier : Élaboration d'un projet personnel (2 h en salle)

- Rédaction de projets spécifiques par les apprenants.
- Utilisation de grilles d'analyse et création de croquis (choix des plantes, aménagement).

### 13. Plantation, boutures et physiologie des arbres (1,5 h sur le terrain)

- Méthodes de plantation et soins aux arbres (bouturage, taille).
- Compréhension des cycles de croissance et de développement.

## Module 4 : Finalisation et restitution du projet agroforestier (7 heures)

**Objectif global du jour :** Consolider les connaissances en abordant les aspects réglementaires et financiers, tout en finalisant et présentant un projet agroforestier personnalisé.

➤ **Jour 4 :** 7h de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

**Modalité pédagogique :** présentiel

**Matinée :** 3,5 h (en salle)

### 14. Réglementation et dispositifs d'aide (1 h)

- Cadre législatif lié à l'agroforesterie en viticulture.
- Subventions et dispositifs d'accompagnement.

### 15. Planification et phasage dans le temps (2,5 h)

- Importance du phasage pour la réussite des projets.
- Mise en place de calendriers adaptés aux objectifs financiers et opérationnels.

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
+33 (0)6 15 96 75 32  
sandrine@sbwineconsulting.fr  
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES  
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025  
TVA / FR76 353 261 860  
APE / 2829 B





PAUSE REPAS : 12h30 à 14H15 (à la charge du participant)

Après-midi : 3,5 h (en salle)

### 16. Restitution des projets (3,5 h)

- Présentation des projets personnels (12 minutes par apprenant).
- Feedback collectif et conseils pour aller plus loin.

#### ● Modalités pédagogiques :

##### 1. Alternance théorie/pratique :

- Présentations interactives pour exposer les concepts clés.
- Études de cas concrets pour illustrer les applications des principes enseignés.
- Ateliers pratiques (diagnostic de l'existant, conception de projet, plantation).

##### 2. Travaux en groupe et échanges :

- Sessions collaboratives pour favoriser l'entraide et le partage d'expériences entre participants.

##### 3. Accompagnement individualisé :

- Réalisation d'un projet personnel tout au long de la formation, avec un suivi et des retours personnalisés.

##### 4. Supports visuels et pratiques :

- Présentation PowerPoint, vidéos explicatives, photos de cas réels, et grilles d'analyse fournies aux stagiaires.

##### 5. Immersion terrain :

- Observation et diagnostic de végétation existante dans un vignoble (ou simulation sur photos) pour ancrer les apprentissages.

#### ● Adaptations pédagogiques :

##### 1. Adaptations pour les niveaux variés :

- Explication des concepts techniques avec des exemples concrets accessibles aux néophytes.
- Apports plus approfondis pour les participants expérimentés (notions avancées d'agroécologie, hydrologie, etc.).

##### 2. Accessibilité :

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**sandrine@sbwineconsulting.fr**  
**www.sbwineconsulting.fr**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**





- Adaptation des supports de formation pour les personnes rencontrant des difficultés de lecture (polices lisibles, visuels prioritaires).
- Possibilité de fournir des documents en formats numériques adaptés (agrandis ou audio).

### 3. Apprentissage progressif :

- Chaque journée est conçue pour introduire les bases, développer les compétences techniques et passer progressivement à l'application pratique.

### 4. Flexibilité :

- Temps de réflexion individuel pour permettre à chacun de s'appropriier les notions.
- Temps d'échange en groupe pour répondre aux questions spécifiques et ajuster les contenus si nécessaire.

- **Matériel pédagogique :**

#### Fournis par l'organisateur :

- Supports de cours imprimés et numériques.
- Équipement pour les ateliers terrain (fiche diagnostic, outils de mesure).
- Accès à des exemples concrets sur site.
- Tableaux ou paperboards pour les ateliers collaboratifs.
- Bibliographie et ressources complémentaires pour approfondir les sujets abordés.

#### Supports pédagogiques fournis :

- Diaporamas des présentations.
- Fiches techniques et documents méthodologiques.
- Accès à une plateforme numérique pour des ressources complémentaires.

#### À prévoir par les participants :

- Tenue adaptée pour les ateliers sur le terrain.
- Carnet de notes et matériel d'écriture.

- **Identification du formateur :**

- **Alain Canet**

Agronome et agroforestier.

Co-fondateur et vice-président de Carbone Fertile, centre national d'agroécologie

Formateur chez Ver de terre production

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**

**+33 (0)6 15 96 75 32**

**sandrine@sbwineconsulting.fr**

**www.sbwineconsulting.fr**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**

**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**

**TVA / FR76 353 261 860**

**APE / 2829 B**





Fondateur d'Arbres et Civilisation  
Spécialiste Régénérative Viticulture  
Éditeur et auteur

- **Méthodes d'apprentissage :**
  - Cours interactifs (théorie et discussions collectives).
  - Ateliers pratiques (terrain, diagnostic, conception de projets).
  - Études de cas réels issus des vignobles des participants.
  - Évaluation continue via des exercices pratiques et des retours personnalisés.
- **Modalités d'évaluation : co-construit avec Alain**

Avant la formation : Questionnaire préalable à renvoyer avant le début de la formation

Au début de la formation :

- Contrôle des présences : Signature sur feuille d'émargement à la demi-journée
- Tour de table afin d'identifier les attentes de chaque stagiaire

Tout au long de la formation :

**Général :**

- Questionnement à l'oral afin d'évaluer les capacités acquises par chaque stagiaire
- Échanges interactifs entre le formateur et les stagiaires
- Ateliers pratiques
- Feedback sur les ateliers pratiques (diagnostic, croquis, conception).
- Quizz

**Projet personnel :**

- Les stagiaires conçoivent un projet agroforestier pour leur propre vignoble.
- Évaluation basée sur les éléments suivants :
  - Cohérence entre diagnostic et conception.
  - Originalité et pertinence des solutions proposées.
  - Prise en compte des contraintes (phases, budget, main-d'œuvre).

**Restitution finale :**

- Présentation orale de 12 minutes en fin de formation, avec support visuel.
- Critères d'évaluation :
  - Clarté de la présentation.
  - Pertinence du diagnostic et des choix techniques.
  - Capacité à intégrer les retours donnés lors des ateliers.

**Auto-évaluation :**

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**sandrine@sbwineconsulting.fr**  
**www.sbwineconsulting.fr**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**





- Les stagiaires remplissent un questionnaire en fin de formation pour évaluer leurs acquis et identifier leurs axes de progression.
- 

- **Accessibilité :**

La formation est ouverte à toutes et à tous, avec des dispositifs spécifiques pour les personnes en situation de handicap :

- Adaptation des contenus et des supports pédagogiques.
- Accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite.
- Aménagements possibles pour les horaires et les conditions de travail en fonction des besoins individuels.
- Contact dédié pour discuter des besoins spécifiques des participants avant l'inscription ([sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr))

- **Financements possibles pour accéder à la formation en fonction du statut**

## 1. Salarié

Pour les salariés, le financement de la formation peut se faire via OCAPIAT, l'opérateur de compétences pour les entreprises de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des territoires.

### Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- L'employeur effectue la demande de financement auprès d'OCAPIAT.

Comment faire ?

- Identifier les besoins de formation en collaboration avec l'employeur.
- L'employeur doit contacter OCAPIAT pour vérifier les critères d'éligibilité et monter un dossier de prise en charge via Boost Compétences.
- SB Wine Consulting vous fournira les documents nécessaires (programme de formation, devis, etc.) que vous devrez déposer sur le site d'OCAPIAT via votre connexion Partnet.
- Attendre l'accord de financement avant de commencer la formation.

## 2. Exploitant agricole ou chef d'entreprise individuelle

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**[sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)**  
**[www.sbwineconsulting.fr](http://www.sbwineconsulting.fr)**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**





Si vous êtes un exploitant agricole, le financement peut être obtenu via VIVEA, le fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant.

#### Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- L'exploitant agricole ou l'entrepreneur individuel doit effectuer la demande.

Comment faire ?

- S'assurer d'être à jour dans ses cotisations MSA (condition essentielle pour bénéficier de VIVEA).
- Nous contacter par mail maximum 15 jours avant le démarrage de la session ([sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)) afin de recevoir le formulaire qui va nous permettre de vous inscrire auprès de VIVEA et de leur transmettre les informations nécessaires.
- Une fois la prise en charge confirmée, la formation peut commencer.

### 3. Employeur d'une entreprise de plus de 50 salariés

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, c'est l'entreprise qui prend en charge directement le coût de la formation.

#### Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- Le responsable des ressources humaines ou le dirigeant de l'entreprise.

Comment faire ?

- Identifier les besoins de formation et établir un plan de développement des compétences.
- Contacter le centre de formation pour obtenir un devis et s'assurer de la compatibilité avec les besoins internes.
- Prendre en charge les frais de formation via le budget formation de l'entreprise.

### 4. Demandeurs d'emploi

Pour les demandeurs d'emploi, le financement peut être assuré par France Travail via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF).

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**[sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)**  
**[www.sbwineconsulting.fr](http://www.sbwineconsulting.fr)**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**





## Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- Le demandeur d'emploi doit faire la démarche avec l'aide de son conseiller France Travail

Comment faire ?

- Discuter du projet de formation avec son conseiller.
- Fournir les documents requis (programme, devis) pour monter un dossier AIF.
- Attendre l'accord de France Travail avant de s'inscrire à la formation.

## 5. Autofinancement

Si aucun dispositif de financement n'est accessible, la formation peut être financée à titre personnel. Des facilités de paiement peuvent parfois être proposées par le centre de formation.

Pour toute question ou pour être accompagné dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter par mail [sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)

- **Modalités d'inscription à la formation :**
  - Les inscriptions doivent se faire via l'adresse mail: [sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)
  - ou via le formulaire qui se trouve sur mon site internet : <https://tally.so/r/nrG2DN>

- **Modalités de paiement :**

### Prise en charge par les OPCO

- VIVEA : Versement direct à l'organisme de formation (nous) pour la partie finançable. L'apprenant doit régler le reste avant le début de la formation.
- Autres OPCO : Versement directement l'apprenant pour la partie finançable. L'apprenant doit alors nous régler la totalité de la formation avant son démarrage.

### Paiement de la part non prise en charge

- Toute somme non couverte par un financement OPCO doit être réglée intégralement avant le début de la formation.
- Modes de paiement acceptés : Virement bancaire, chèque
- Paiement en plusieurs fois accepté : à condition que la totalité soit réglée avant le début de la formation.
- **Aucune inscription ne sera validée sans le règlement complet.**

**Programme mis à jour le 30/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**[sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)**  
**[www.sbwineconsulting.fr](http://www.sbwineconsulting.fr)**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**

